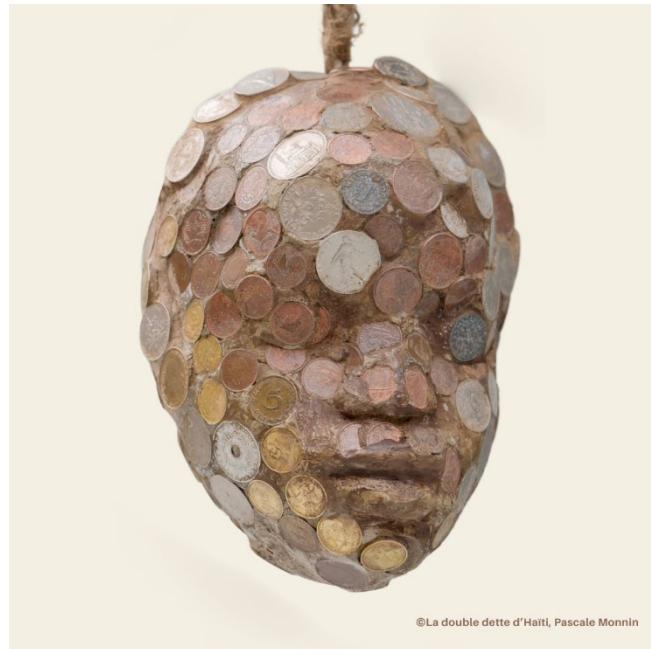


#TEMPS-DES-MÉMOIRES 2025
Sous le signe d'Haïti :
1825-2025, bicentenaire de la double dette

Dossier de presse

16 avril 2025



Contact Presse FME :

Armelle CHATELIER, Responsable communication
communication@fondationesclavage.org - 06 88 17 68 25

Sommaire Temps des mémoires sous le signe d'Haïti

- 1. Un Temps des Mémoires sous le signe d'Haïti** par Jean-Marc Ayraut, Président de la fondation
- 2. La circulaire du Premier Ministre aux préfets** au sujet des commémorations 2025
- 3. Rappel des dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage**
- 4. Le temps des mémoires 2025**
 - Qu'est-ce que le Temps des Mémoires ?
 - Les outils et ressources proposés par la FME : des projets soutenus, un Kit et une carte des événements
- 5. Mars 2025 - Publication de la Note de la FME : « La double dette d'Haïti (1825-2025) – Une question actuelle »**
- 6. 17 avril : Evénement, 1825-2025 – Bicentenaire de l'indemnité d'Haïti, la double dette et après ?**
- 7. Samedi 26 et dimanche 27 avril : Lancement du Temps des mémoires 2025 à l'Hôtel de la Marine, 2025 : « Haïti Chérie »**
Programme du week-end : « Haïti chérie »
- 8. Exposition FME dans deux nouvelles gares en 2025 : « RESISTANT.E.S contre l'esclavage, portraits de figures emblématiques de ce combat »**
- 9. Du 6 au 11 mai : La FME organise un festival de films à Toulouse**
- 10. Le 11 mai : « Toto Bissainthe, une haïtienne à Paris » un partenariat de la FME avec le Centre Pompidou dans le cadre de l'exposition Paris noir**
- 11. 31 mai : 4ème édition du festival « Esclavage & Cinéma : Ayiti, terre de liberté » organisé par la Fondation et le musée du quai Branly- Jacques Chirac**
- 12. 12-14 juin : « Colloque Haïti 1825 : de l'indépendance à la dette » par le Collège de France en partenariat**
<https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/colloque/haiti-1825-de-independance-la-dette>

1. Un Temps des Mémoires sous le signe d'Haïti

Par Jean-Marc Ayrault, Président de la fondation

Ce 17 avril, la France et Haïti commémorent le bicentenaire de l'ordonnance par laquelle la France de Charles X a imposé au peuple haïtien une indemnité exorbitante pour reconnaître son indépendance. Par ses publications, ses prises de position et les événements qu'elle a programmés cette année à l'occasion du Temps des Mémoires, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage entend lever l'ignorance du public sur cette grande injustice dont les échos continuent de hanter notre présent.

Cette histoire nous rappelle en effet quelques principes fondamentaux pour notre époque : l'universalité des idéaux de liberté et d'égalité, l'exigence de justice dans les rapports internationaux, le rejet du racisme et l'amitié entre les peuples. Elle nous invite aussi à entendre les appels au secours de la population d'Haïti qui souffre actuellement sous le joug de gangs sanguinaires. Elle nous redit enfin que cette histoire n'a jamais cessé d'être la nôtre, à travers les liens étroits que les sociétés haïtiennes et françaises n'ont jamais cessé de cultiver par-delà les blessures du passé.

Tels sont les messages que nous vous proposons de partager ensemble tout ce printemps, dans les manifestations que la Fondation organise et que vous découvrirez dans cette newsletter – à Montpellier, à Nice, à l'Hôtel de la Marine, au Centre Pompidou et dans de nombreux autres endroits – et dans les dizaines d'actions qu'elle soutient à travers l'hexagone et les outre-mer à l'occasion de ce Temps des Mémoires 2025.

Bon Temps des Mémoires !



2. La circulaire de la Première Ministre aux préfets au sujet des commémorations

Le Premier ministre François Bayrou a signé le 21 mars la circulaire interministérielle qui précise les modalités d'organisation des cérémonies de la mémoire de l'esclavage en 2025.

La thématique du Temps des Mémoires porte cette année sur Femmes en esclavage et résistances, 2025 est également le bicentenaire de l'indemnité imposée par Charles X à Haïti, la double dette.

La circulaire demande à tous les préfets d'organiser dans leur département une cérémonie, soit le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, soit le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, en fonction des demandes locales, et d'inviter tous les maires de leur département à organiser une cérémonie dans le cadre du Temps des Mémoires, en s'appuyant sur les dates du calendrier officiel.

Dans les outre-mer, il est demandé aux préfets de marquer la présence de l'Etat dans les mêmes conditions lors de la [journée de l'abolition propre à chaque territoire](#).

La circulaire invite également les préfets et les recteurs à organiser des cérémonies pour la remise des prix aux lauréats académiques du [concours scolaire de La Flamme de l'Égalité](#).

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage publie sur son site un [Kit de commémoration](#) à la disposition des élus, associations et institutions désirant s'inscrire dans le Temps des Mémoires, ainsi qu'un outil cartographique pour déclarer les cérémonies et les événements organisés dans cette période.

Par cette circulaire, le Premier ministre marque l'engagement de l'ensemble du gouvernement pour la transmission de la mémoire de l'esclavage et des abolitions aux Françaises et aux Français sur tout le territoire.

[Lire la circulaire](#)

3. Rappel des dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage

JOURNEES NATIONALES

- 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- 23 mai : journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage

JOURNEES LOCALES DE COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- 27 avril à Mayotte
- 22 mai en Martinique
- 27 mai en Guadeloupe
- 28 mai à Saint-Martin
- 10 juin en Guyane
- 9 octobre à Saint-Barthélemy
- 20 décembre à la Réunion

JOURNEES INTERNATIONALES DE L'ONU

- 25 mars : Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage & de la traite transatlantique des esclaves
- 23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition de l'Unesco
- 2 décembre : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage de l'ONU

4. Le temps des mémoires 2025

Qu'est ce que le Temps des mémoires ?

Les commémorations nationales et locales font partie des enjeux majeurs de la Fondation afin de transmettre la connaissance de l'histoire de l'esclavage et de reconnaître publiquement l'apport des afro-descendants à la France.

Du 27 avril date de l'abolition de 1848 au 10 juin date de commémoration en Guyane, associé au 20 décembre pour la Réunion, les dates de commémoration des mémoires de l'esclavage sont nombreuses et offrent des rendez-vous pour tous associant les collectivités locales, associations, écoles, institutions patrimoniales, artistes, sportifs, médias et grand public. C'est le Temps des mémoires.

Les collectivités locales sont pionnières en la matière, et de nombreuses mairies, départements et régions organisent des cérémonies. La fondation appuie les collectivités territoriales dans l'organisation des cérémonies autour des journées des abolitions.

Outils et ressources de la FME

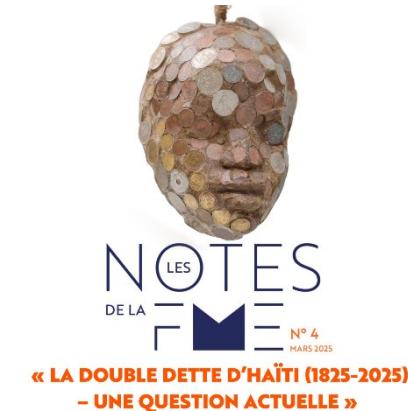
La FME accompagne les porteurs de projets à l'occasion du Temps des Mémoires avec des outils et ressources :

- **Des aides financières aux projets citoyens** du Temps des mémoires
<https://memoire-esclavage.org/appel-projets-citoyennete>
- Une exposition en 17 panneaux « **#CESTNOTREHISTOIRE** – *Esclavage et abolitions : une histoire de France* »
<https://memoire-esclavage.org/expositioncestnotrehistoire>
- Un agenda et une **carte des événements 2025** pour plus de visibilité des actions de terrain
<https://memoire-esclavage.org/evenements/evenements2025>
- Une **carte des lieux de mémoires de l'esclavage** et des abolitions en France avec plus de 230 lieux à découvrir ou redécouvrir
<https://memoire-esclavage.org/lieux-de-memoire-et-dhistoire>
- Les hashtags **#Cestnotrehistoire** et **#TempsdesMemoires** à partager sur les réseaux sociaux

5. Publication de la Note « La double dette d'Haïti (1825-2025) – Une question actuelle » par le Conseil scientifique de la FME

Après trois Notes sur des sujets de société, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage publie le 25 mars 2025 sa quatrième Note consacrée à « La double dette d'Haïti (1825-2025) – Une question actuelle », élaborée par son conseil scientifique dans le cadre d'un groupe de travail élargi formé en 2022 après la parution de l'enquête du New York Times sur ce sujet.

A quelques semaines du bicentenaire de l'ordonnance par laquelle, le 17 avril 1825, le roi Charles X a reconnu l'indépendance d'Haïti en imposant à ses habitants le paiement d'une indemnité exorbitante, la Fondation revient sur cet événement inouï dont le caractère injuste n'a jamais été reconnu par la France.



Après avoir rappelé que la colonie française de Saint-Domingue est devenue la république d'Haïti au terme d'une révolution qui a renversé l'esclavage et établi le premier Etat noir moderne, la Note de la FME montre comment, en imposant ce tribut à son ancienne colonie, la France a obligé pendant plus de soixante ans les descendants des anciens esclaves devenus libres à indemniser les ayants-droits de leurs anciens maîtres qu'ils avaient vaincus et chassés de la colonie.

Cette indemnité, qu'Haïti a intégralement payée, a placé le pays sous la domination financière française pendant un siècle, selon un mécanisme précoce d'exploitation néocoloniale. Et c'est au Trésor Public français, et non au peuple haïtien, qu'au début du 20ème siècle la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), gestionnaire de ces opérations pendant 100 ans, a reversé le trop-perçu de l'indemnité.

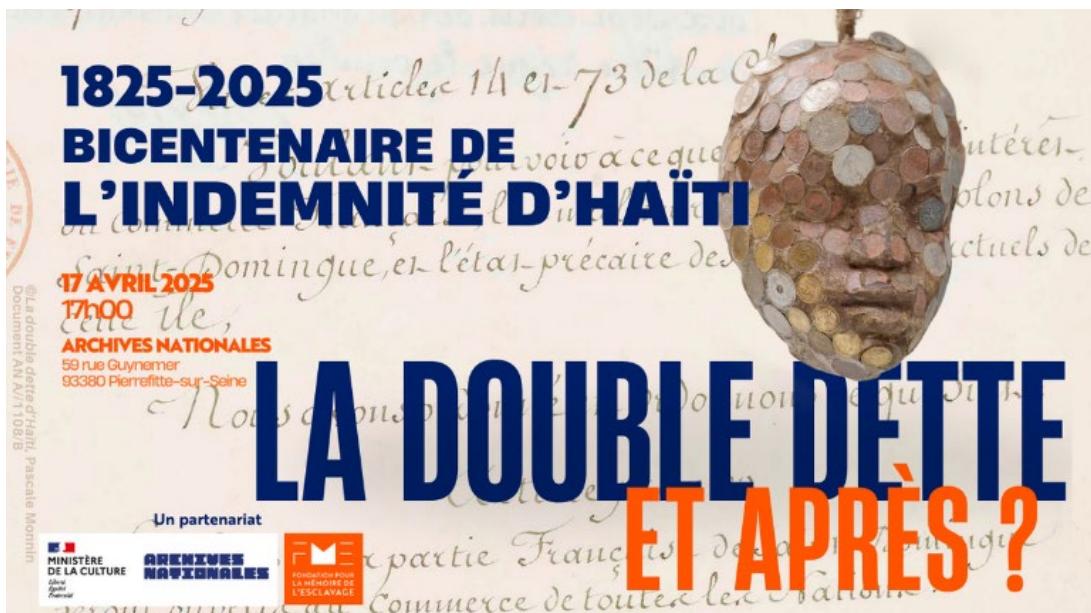
La FME appelle la France à reconnaître l'injustice unique qu'a constituée cette histoire, qui a déterminé la nature de ses relations avec Haïti pendant près d'un siècle, et l'invite à s'engager dans une démarche réparatrice originale en faveur du peuple haïtien, en association avec le gouvernement haïtien et les sociétés civiles des deux pays.

La note propose plusieurs pistes d'actions allant dans ce sens, au niveau français comme au niveau bilatéral. Ces propositions s'inscrivent dans l'esprit du message du Secrétaire Général de l'ONU António Guterres à l'occasion de la Journée internationale du 25 mars : « Reconnaître le passé. Réparer le présent. Construire un avenir de dignité et de justice. »

Lire la Note

<https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2025-04/Note%20FME%204%20Haïti%202025%20web.pdf>

6. Evènement FME : 1825-2025 Bicentenaire de l'indemnité d'Haïti. La double dette et après ? aux Archives Nationales le 17 avril



L'événement

À l'occasion du bicentenaire de l'ordonnance par laquelle, 17 avril 1825, le roi Charles X a reconnu l'indépendance d'Haïti en imposant à ses habitants le paiement d'une indemnité exorbitante, la Fondation et les Archives Nationales reviennent sur cet événement inouï dont le caractère injuste n'a jamais été reconnu par la France lors d'un événement exceptionnel aux Archives nationales, le 17 avril 2025 à 17h00.

Cette indemnité, qu'Haïti a intégralement payée, a placé le pays sous la domination financière française pendant un siècle, selon un mécanisme précoce d'exploitation néocoloniale. Et c'est au Trésor Public français, et non au peuple haïtien, qu'au début du 20ème siècle la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), gestionnaire de ces opérations pendant 100 ans, a reversé le trop-perçu de l'indemnité.

La FME appelle la France à reconnaître l'injustice unique qu'a constituée cette histoire, qui a déterminé la nature de ses relations avec Haïti pendant près d'un siècle, et l'invite à s'engager dans une démarche réparatrice originale en faveur du peuple haïtien, en association avec le gouvernement haïtien et les sociétés civiles des deux pays.

L'événement présente les documents originaux sortis par les Archives nationales ainsi qu'un forum des associations. L'exposition de la FME sur l'histoire de l'esclavage [#CESTNOTREHISTOIRE](#) sera présentée dans le hall.

Le programme

- Visite de l'exposition [#CESTNOTREHISTOIRE](#)
- Présentation des documents originaux par les Archives nationales :
 - Ordonnance de Charles X de 1825 et
 - Traité d'amitié entre la France et Haïti de 1838.
- Forum des associations

18h00	Présentation de l'événement par la maîtresse de cérémonie Jessie CLAUDE, consultante
	Discours
	<ul style="list-style-type: none"> • Mot d'accueil des Archives Nationales, M. Jean-François LHOSTE, Directeur administratif et financier, directeur par interim • Discours de M. Louino VOLCY, Ambassadeur d'Haïti en France • Discours M. Jean-Marc AYRAULT, Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage • Discours de M. le représentant de l'état
18h05	
18h35	Prestation artistique par Métiskacao, duo musical haïtien avec le guitariste classique Amos COULANGES et de la chanteuse Kécita CLENARD
	Table ronde La double dette d'Haïti : et après ? animée par Coralie de SOUZA VERNAY, responsable programme Recherche & patrimoine à la FME
	Trois intervenant.e.s :
	<ul style="list-style-type: none"> • Myriam COTTIAS, historienne, directrice de recherche CNRS, EHESS • Mathilde ACKERMANN-KOENIGS, doctorante au Centre de Recherche sur les Esclavages et les Post-Esclavages (CIRESC), ainsi qu'à l'Université de Bielefeld, en Allemagne • Jean-Marie THEODAT, géographe, agrégé et docteur en géographie, Maître de conférences à l'université Paris-1 Panthéon Sorbonne et professeur à l'université d'État d'Haïti
18h40	
19h10	Echange avec le public
19h40	Mots de clôture par Jean-Marc AYRAULT, président de la FME
19h45	Prestation artistique par Métiskacao
19h55	Cocktail

Les Intervenants

Mathilde ACKERMANN-KOENIGS est doctorante en histoire en cotutelle à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et à l'Université de Bielefeld, en Allemagne. Titulaire d'une double licence franco-allemande en histoire et lettres, puis elle a poursuivi un master centré sur l'histoire coloniale et esclavagiste française. Lauréate de deux prix pour ses travaux de recherches, depuis 2021, sa thèse porte sur l'indemnité haïtienne et ses dynamiques post-coloniales. Elle est également membre du Centre International de Recherches sur les Esclavages et Post-esclavages, où elle a contribué au développement de la base de données [REPAIRS](#).

Jean-Marie THEODAT est Maître de conférences à l'université Paris-1 Panthéon Sorbonne et professeur à l'université d'État d'Haïti, ses recherches portent sur les aires économiques et culturelles, la mondialisation, la géopolitique, les Antilles, la Caraïbe, Haïti, la République dominicaine, l'esclavage, la colonisation, les frontières et la créolisation. Il fut conseiller scientifique de l'exposition *Kreyol Factory*, à La Villette, Paris, en 2009 et de l'exposition de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et du Centre des monuments nationaux, *Oser la Liberté : Figures des combats contre l'esclavage* en 2024 au Panthéon à Paris. Il est membre du conseil scientifique depuis avril 2024. Il est l'auteur de *Haïti-France, les chaînes de la dette. Le rapport Mackau (1825)*.

Myriam COTTIAS est la directrice du Centre International de Recherches sur les esclavages et post-esclavages - **CIRESC**. Elle est historienne, directrice de recherche au CNRS, Coordinatrice du programme de l'Agence Nationale de la Recherche "Réparations, compensations et indemnités au titre de l'esclavage (Europe-Amériques-Afrique) (XIXe-XXIe)", et ancienne présidente du Comité National pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage - CNMHE. Myriam COTTIAS est co-rédactrice en chef de la revue Esclavages & post~esclavages – Slaveries & Post~slaveries, directrice de la collection « Esclavages », Karthala/CIRESC et Présidente du comité scientifique du programme la Route de l'esclave de l'Unesco.

Artistes Métiskacao

Un duo musical haïtien formé du guitariste classique **Amos COULANGES** et de la chanteuse et designer **Kécita CLENARD**. Le nom du groupe est une anagramme de leurs prénoms, reflétant leur collaboration artistique et personnelle.

Ensemble, ils explorent et mettent en valeur la musique traditionnelle haïtienne, mêlant des influences afro, européennes et caribéennes. En 2018, ils ont sorti un album intitulé « Deklarasyon », comprenant des titres tels que « La rèn solèy leve » et « Canon des nègres marrons ». En avril 2024, Métiskacao a lancé son premier album complet, « Chimen Limyè », composé de 16 morceaux visant à promouvoir la richesse de la musique populaire haïtienne. La chanteuse Cécilia Madaleno Clénard qui interprète des titres tels que « Le mal du Pays » et « Banm yon ti limyè ». Ils seront rejoints par le percussionniste haïtien Jean Mary Louissaint dit « Kebyesou » reconnu pour son expertise des rythmes traditionnels vaudou.

Musiciens

Amos COULANGES – Guitare

Kécita CLENARD COULANGES – Chant

Cécilia MADALENO CLENARD – chant

Jean Mary LOUISSAINT – percussions

Voir le programme

<https://memoire-esclavage.org/bicentenaire-de-lindemnite-dhaiti-la-double-dette-et-apres>

7. 26-27 avril - Lancement du Temps des Mémoires « Haïti Chérie » à l'Hôtel de la Marine

Cette année encore, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et l'Hôtel de la Marine s'associent pour un lancement du Temps des mémoires 2025 le 27 avril, date de la signature du décret d'abolition définitive de l'esclavage en France en 1848.

Au cours du week-end du samedi 26 et dimanche 27 avril, le thème de l'année est "Haïti chérie" titre d'une chanson qui n'est certes pas l'[hymne national \(La Dessalinienne\)](#), mais n'en demeure pas moins un hymne patriotique, populaire et affectif pour le peuple haïtien. La Révolution haïtienne a gagné l'indépendance de cette colonie française déclarée le 1er janvier 1804.

Le 17 avril marque le bicentenaire de la signature en 1825 de l'ordonnance Charles X imposant par la France une « dette » pour l'indépendance d'Haïti et le remboursement par le jeune Etat des propriétaires d'esclaves chassés par la Révolution. Ce tribut financier du vainqueur au vaincu pèsera lourdement dans l'avenir du pays et fait encore sentir ses conséquences.

Le programme comprend 5 temps forts sur 2 jours avec :

- **L'exposition #CESTNOTREHISTOIRE - Esclavage et abolition : une Histoire de France** de la FME est installée dans la galerie extérieure place de la Concorde pendant tout le week-end. Ouvert et gratuit.
- **Concert d'Adjabel : Tambours d'Haïti- cadences du monde**
La musique haïtienne est fortement influencée par les rythmes vaudou qui se marient avec d'autres musiques produits de l'esclavage : jazz, salsa, reggae. Le musicien Atissou et ses amis
- Conférence : « **Haïti Chérie, le Gouffre de la Double-Dette** » par Jean-Marie Théodat et Florence Alexis
- Point médiation sur les **tapisseries : Les deux taureaux et Le Chameau** de 1795 dans l'Antichambre carrelée des Appartements de l'intendant par Chloé Hervé-Rapon, étudiante en histoire de l'art.
Tout le week-end pour les visiteurs du parcours muséal.
- **Krik ! krak ! contes d'Haïti**
Contes haïtiens par Jude Joseph pour les enfants et les familles à partir de 6 ans. Enfants continuons à voyager à travers les contes, adultes réveillons l'enfant qui sommeille en vous... Activité pour les enfants et les familles dimanche 11h dans le parcours muséal (Salons d'apparat) sur inscription.

Programme

Concert *Tambours d'Haïti* - cadences du monde

Fondé par le Maître-Tambour Atissou Loko, Adjabel propose une musique fusion avec les rythmes traditionnels d'Haïti, entre vodou-jazz, ballades, chanson et afro-beat.

À Hotel de la Marine, Atissou Loko aura pour invités le saxophoniste haïtien Thurgot Theodat, la comédienne guyanaise Yasmina Ho-You-Fat, les Guadeloupéens Emmanuel Réveillé (chant) et Rudy

Lewloz (Tanbou Ka) en célébration de l'unité d'une région : la Caraïbe.

Des hommages texte et musique seront rendus à Franketienne, récemment disparu ainsi qu'à la chanteuse Toto Bissainthe..

Samedi 26 à 15h00

Place de la Concorde - Cour d'honneur / Accès libre et gratuit

Krik ! krak ! contes d'Haïti en famille

Contes haïtiens par Jude Joseph pour les enfants et les familles à partir de 6 ans. Enfants continuons à voyager à travers les contes, adultes réveillons l'enfant qui sommeille en vous... Activité pour les enfants et les familles 11h dans le parcours muséal (Salons d'apparat)

Dimanche 27 avril à 11h00

Hôtel de la Marine,Salons d'apparat, adultes 9€, gratuit pour les enfants.

<https://tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/produits-seances>

Point de médiation autour des tapisseries du Salon de Compagnie

Les tentures des nouvelles Indes : Les deux taureaux et Le Chameau de 1795.

Dans l'Antichambre carrelée des Appartements de l'intendant, un point médiation pour mieux comprendre ces tapisseries du XVIII^e siècle donne à voir au sein d'une flore et d'une faune luxuriante la représentation d'une plantation esclavagiste dans les colonies sucrières d'Amérique avec Chloé Hervé-Rapon, doctorante en Histoire de l'art à Sorbonne Université.

Samedi 26 et dimanche 27 avril de 11h30 à 18h

Antichambre carrelée

Accès sur présentation d'un billet de visite pour les Appartements des intendants : 17 € / Collection

Al Thani : 13 €

Gratuités : -26 ans, personne handicapée et son accompagnateur, pass éducation, demandeur d'emploi...)

Conférence Haïti chérie, le contrecoup d'une double-dette (1825-2025)

Conférence-débat de Jean-Marie THÉODAT maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne et professeur à l'Université d'État d'Haïti & Florence ALEXIS Ingénierie culturelle, archiviste, commissaire d'expositions.

Nation née en 1804 d'une guerre de libération qui dura une décennie et fit environ 200.000 morts, Haïti est le pays où les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité s'universalisent enfin, par la volonté des anciens esclaves victorieux de leurs anciens maîtres. Par amour de la liberté, ce pays a versé tout à la fois son sang et son or.

Après avoir conquis son indépendance sur le champ de bataille en 1803, Haïti se voit contrainte d'acquitter une indemnité aux anciens colons pour les dédommager de la perte de leurs "biens", à partir de 1825.

Ce paradoxe d'une indépendance assujettie a précipité le pays dans l'impasse économique, la paupérisation décuplée par le fardeau de cette prétendue "dette" et l'asservissement à la chaîne des emprunts qu'il fallut y consentir. La conférence veut éclairer ce contrecoup au cœur du drame haïtien.

Dimanche 27 avril à 15h00

Salons d'apparat

Gratuit sur réservation <https://tickets.monuments-nationaux.fr/fr-FR/produits-seances>

Dédicace de Jean-Marie Théodat et Florence Alexis

Avec Florence Alexis et Jean-Marie Théodat

Dédicace de l'ouvrage *Oser la Liberté : Figures des combats contre l'esclavage et Haïti-France. Les chaînes de la dette - Le rapport Mackau* (1825).

Dimanche 27 avril à 16h30

Boutique - Accès libre et gratuit

Artistes

Cyril Forman « Atissou Loko » et son groupe Adjabel

Adjabel est un groupe créé par Atissou Loko, musicien, maître-tambour d'Haïti et artiste inclusif, qui fusionne les rythmes vodou avec la chanson, le rock, le jazz et les ballades afin d'offrir à son public, un univers sonore captivant mélangeant les cadences du monde.

Figure emblématique de la musique haïtienne, il a enregistré, avec son groupe Adjabel, huit albums et collaboré avec des artistes comme Emeline Michel et Bélo. Il a joué dans des lieux prestigieux tels que l'Opéra de Bordeaux et l'UNESCO. Cet artiste transmet également son art en tant que musicothérapeute, sachant apporter bien-être et guérison, pour les personnes en situation de handicap.

Pour notre événement, Atissou sera accompagné par les musiciens de jazz, Turgot Théodat, Hervé Duret et du violoniste Yann Sury. Ils seront rejoints par la comédienne Yasmina Ho You Fat, pour rendre hommage, au grand poète Haïtien Frankétienne qui a récemment disparu. Ce concert sera aussi, l'occasion, d'entendre les musiciens guadeloupéens de Ka : Rudy Mango Lèwloz et Emmanuel Reveillé.

Le groupe interprètera des morceaux tirés des albums d'Adjabel, ainsi que des chants et des rythmes traditionnels haïtiens faisant participer le public.

Liens :

<https://www.youtube.com/watch?v=Ok47MsuS4Zo>

<https://www.youtube.com/watch?v=nfMeIgj8ILs&feature=youtu.be>

Jude Joseph, conteur haïtien, comédien, auteur, metteur en Scène

Né à Plaisance, Haïti, Jude Joseph est un artiste polyvalent alliant conte, théâtre et musique pour transmettre des récits profonds. Depuis 1998, il raconte en créole et en français, créant des passerelles entre cultures, notamment avec des publics variés tels que les jeunes et les personnes à mobilité réduite. Reconnu pour son engagement, il se produit dans des lieux prestigieux comme le Casino de Paris et participe à des festivals aux côtés d'artistes comme Moonlight Benjamin. Auteur prolifique, il publie des ouvrages bilingues, notamment "Soleil, Vent, Froid et Pluie" sur le réchauffement climatique. Avec "Il était une fois l'esclavage" (2019), il a su allier contes, chants et extraits du Code Noir pour sensibiliser le jeune public à l'histoire et à la mémoire.

<https://leslaboratoires.org/artiste/jude-joseph>

<https://www.youtube.com/watch?v=jlZUz2j1ONA>

Florence Alexis, ingénierie culturelle, archiviste, commissaire d'expositions

Est la fille de l'écrivain et leader haïtien Jacques Stéphen Alexis. Elle a produit et réalisé des expositions itinérantes telles que : "Haïti/ 500 ans d'Histoire", "Rencontres Africaines" (IMA) et "La Bataille de Little Big Horn" d'Ousmane Sow sur le Pont des Arts, avec la ville de Paris et CulturesFrance (Institut Français, Ministère des Affaires étrangères). Commissaire général arts visuels du Festival Mondial des Arts Nègres ("Modernités + Résistances - Aux Souffles du Monde", Dakar 2010), elle a conçu et organisé la vente publique Africa Scène 1 (la scène artistique des indépendances africaines) chez Artcurial, le 24 octobre 2010, puis piloté le concours international du Mémorial permanent de l'Esclavage des Nations Unies (New York) pour l'Unesco en 2012 et déployé des programmes du Comité National pour la Mémoire & l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE, Loi Taubira 2001), dont les expositions annuelles inaugurées par le Président de la République lors des Journées nationales de commémoration du 10 mai (2014 / 2017), la modélisation du concours pédagogique national "La Flamme de l'Égalité" avec la Ligue de l'Enseignement et le Ministère de l'Éducation, la réalisation et l'implémentation de la base de données d'œuvres d'art, archives et objets liés à l'Histoire de l'esclavage et du racisme dans les collections publiques des Musées de France avec le Ministère de la Culture. Elle fut commissaire de "Oser la liberté : Figures des Combats contre l'Esclavage" et du catalogue de l'exposition présentée au Panthéon (Paris, 2023 / 2024).

Catalogue : Oser la liberté - Figures des combats contre l'esclavage

Jean-Marie Théodat, géographe, Université Panthéon-Sorbonne & Université d'État d'Haïti

Né à Port-au-Prince, il partage son magistère entre la direction de l'Institut de Géographie de Paris et l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince. Il est agrégé et docteur en géographie, maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne et professeur à l'Université d'État d'Haïti. Ses spécialités couvrent les aires économiques et culturelles, la mondialisation et la géopolitique des Antilles, de La Caraïbe, d'Haïti et de la République dominicaine, et s'articulent autour des thématiques de l'esclavage, de l'insularité, de la colonisation, des frontières, de la créolisation ; de la résilience urbaine, de mutations et gestion des territoires. Conseiller scientifique de l'exposition *Kreyol Factory*, à la Cité de La Villette, à Paris en 2009 et de l'exposition *Oser la Liberté : Figures des combats contre l'esclavage* à l'initiative de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME) et du Centre des monuments nationaux, organisée au Panthéon à Paris en 2023 / 2024. Il est membre du conseil scientifique de la FME depuis 2024.

Livres :

- *Haïti-France, Les chaines de la dette, Le rapport Mackau (1825)*
- *Oser la liberté - Figures des combats contre l'esclavage*

8. Exposition FME dans deux nouvelles gares : « RESISTANT.E.S contre l'esclavage, portraits de figures emblématiques de ce combat »

Après 4 gares en 2024, le Temps des Mémoires 2025, trouvera une résonance particulière dans deux gares de France à travers l'exposition « RESISTANT.E.S contre l'esclavage, portraits de figures emblématiques de ce combat » est une exposition dans les gares SNCF, produite en partenariat entre la FME, la Casden et SNCF Gares & connexions.

Cette exposition présente jusqu'à 30 portraits de résistant.e.s, aussi bien hommes que femmes, personnages historiques ou bien contemporains, antillais, africain, français, européen, tous les profils sont mêlés, avec un dénominateur commun : la résistance contre l'esclavage au cours de leur vie.



Certaines figures sont d'anciens esclaves, d'autres ont lutté pour l'abolition, certains sont auteur et par leurs écrits ont raconté l'histoire de personnes mises en esclavage et luttant pour leurs droits, enfin des politiques sont présentés pour leurs combats en faveur de la reconnaissance de ce crime contre l'humanité.

L'exposition de ces portraits variés, riches de leur pluralité, montre les résistances qui ont eu lieu partout dans le monde, à toutes les époques, face à l'horreur de l'esclavage. Ces figures héroïques sont présentées dans les gares, accessibles gratuitement, et proposent à tous les usagers des quatre gares concernées de découvrir ces portraits et de s'en inspirer dans les combats contemporains.

Ces installations seront déployées dans les gares de **Montpellier du 17 mars au 17 mai et à Paris gare de l'EST du 18 avril au 30 mai.**

Plus sur l'exposition

<https://memoire-esclavage.org/exposition-resistantes-contre-lesclavage-en-gares-snfc>

À propos de SNCF Gares & Connexions

Filiale de SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions est la spécialiste de la gare, de la conception à l'exploitation en passant par la commercialisation des espaces. Avec ses 3 000 gares françaises, elle s'engage pour ses 10 millions de voyageurs et visiteurs quotidiens à constamment améliorer la qualité de l'exploitation, inventer de nouveaux services et moderniser son patrimoine. Née de la conviction que les gares sont des lieux de vie à part entière, elle enrichit ces « villages urbains » afin de contribuer à la diffusion de la culture auprès de tous les publics. Chaque année, près de 300 expositions, interventions et manifestations artistiques sont ainsi conçues sur-mesure pour les gares sur l'ensemble du territoire français en partenariat avec les plus grandes institutions.

8. Du 6 au 10 mai - Festival de film : Cinéma & Esclavage - Vivre libre ou mourir à Toulouse

Dans le cadre du Temps des Mémoires, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et l'[American Cosmograph](#) cinéma de Toulouse s'associent pour proposer une série de films mobilisant la mémoire de l'esclavage à partir de plusieurs points de vues et imaginaires. La thématique de l'année 2025 fait référence aux Révoltes et notamment haïtienne: **Vivre libre ou mourir.**



Tout au long de la semaine, les projections de *Tamango* de John Berry (1958), *Mandingo* de Richard Fleischer (1975), *Ultima Cena* de Tomás Gutiérrez Alea (1976) et *Django Unchained* de Quentin Tarantino (2012) mettront en lumière des films rarement visibles, permettant ainsi de comprendre qu'une critique de l'esclavage a toujours été possible sur le grand écran. Ces films ont un point commun : ils racontent l'histoire au passé tout en faisant écho aux réalités du présent.

Des courts-métrages seront également présentés avant certaines projections. Toutes les séances seront présentées et animées par [Antoine Guégan](#), historien du cinéma.

Le programme

Mardi 6 mai, 20h00

- *Opo Taampu*, un court-métrage d'[Hugo Rousselin](#), 2024, 25 minutes.
- *Ultima Cena*, de Tomás Gutiérrez Alea, 1976, Cuba, 1h49

Jeudi 8 mai, 20h30

- *Django Unchained*, Quentin Tarantino, 2012, Etats-Unis, 2h47

Vendredi 9 mai, 20h00

- *Mandingo*, Richard Fleischer, 1975, Etats-Unis, 2h07

Samedi 10 mai, 16h00

- *Ici s'achève le monde connu* court-métrage d'[Anne Sophie Nanki](#), 2022, France, 23 minutes.
- *Tamango*, John Berry, 1958, France/Italie, 1h38

Le programme

<https://memoire-esclavage.org/cycle-cinema-esclavage-vivre-libre-ou-mourir-lamerican-cosmograph-de-toulouse>

9. Le 11 mai : « Toto Bissainthe, une haïtienne à Paris » un partenariat de la FME avec le Centre Pompidou dans le cadre de l'exposition Paris noir



En lien avec l'exposition « Paris Noir », la FME fait un retour sur une figure icône de la culture haïtienne : chanteuse, compositrice et comédienne née en 1934 et disparue en 1994, Toto Bissainthe a chanté Haïti, ses douleurs et ses résistances, dans un style mélangeant musiques traditionnelles et arrangements modernes, en s'appuyant même sur des chants d'esclavage tirés de l'oubli. Plusieurs générations se relaieront au micro, entre témoignages et moments musicaux, pour évoquer au présent cette artiste toute en poésie et en révolte.

A 15h dans le forum du Centre Pompidou, entrée libre

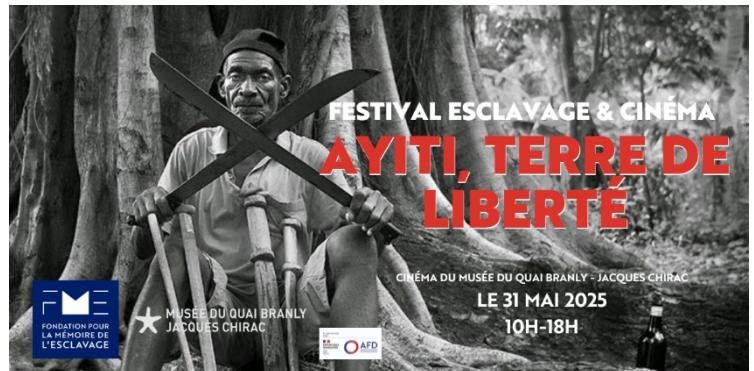
https://billetterie.centre Pompidou.fr/api/1/samp/generateEmail?hashIdentifier=XFYRBIMAdOhssmrBgrFePOHsAzo=&shipmentId=10229345394793&staticEmail=https://billetterie.centre Pompidou.fr/resources/samp/CGP/CGP_2503_PAR_NEWSLETTER_PAROLE_PARIS_NOIR_a93EaMQuab8qntoFvpf8BPVowU=.html&tracker=UmVV/McYzu85HCBf2oPM

10. Le 31 mai : 4ème édition du festival « Esclavage & Cinéma » organisé par la Fondation et le Musée du quai Branly

Le 31 mai 2025, le cinéma du musée du quai Branly accueille, en partenariat avec la FME, l'édition 2025 de son festival « Esclavage & Cinéma sur le thème : **Ayiti, terre de liberté.** »

Dans le cadre des journées de commémoration de l'esclavage et de son abolition, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et le musée du quai Branly – Jacques Chirac s'associent pour proposer une série de films mobilisant la mémoire de l'esclavage à partir de plusieurs points de vue et imaginaires.

À l'occasion du bicentenaire de l'imposition de la dette à Haïti, Esclavage & Cinéma met en lumière de rares œuvres qui ont su célébrer l'histoire et la révolution haïtiennes. Qu'il s'agisse de films de fiction, de documentaires ou de dessins animés, leurs réalisateurs partagent un même désir : celui de faire vivre l'histoire d'Haïti, d'explorer la richesse de sa culture et de rendre hommage à l'esprit de résistance de son peuple, qui ne s'est jamais tu.



Programme de la journée du 31 mai 2025

- 10h00 Présentation de la journée
- 10h10 Présentation du court-métrage par le réalisateur / *Cri du Lambi* de Vincent Toi, 2017, 20 min
10h15 Projection *Cri du Lambi*
- 10h45 Présentation du court-métrage *L'aube noire* de Robin Lloyd et Doreen Kraft, 1978, 18 min, VOST
10h50 Projection *L'aube noire*
11h10-12h00 : Débat et échange avec le public autour du film
- 13h40 Présentation du court-métrage / *Papa Machete* de Jonathan David Kane, 2013, 10 minutes
13h45 Projection /*Papa Machete*
13h55 Echange autour du film
- 14h50 Présentation du long-métrage / *Queimada* de Gillo Pontecorvo, 132 minutes, 1969, VOST par Sébastien Denis, Professeur d'Université en Histoire, cinéma et médias à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- 15h00 Projection / *Queimada*
17h20 - 18h10 Discussion avec le public et conclusion

Lien du programme :

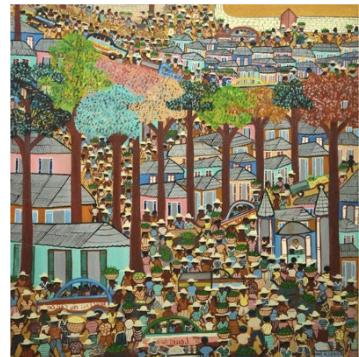
<https://memoire-esclavage.org/festival-esclavage-cinema-ayiti-terre-de-liberte>

Lien de la page cinéma & esclavage :

<https://memoire-esclavage.org/cinema>

11. Du 12 au 14 juin : « Colloque Haïti 1825 : de l'indépendance à la dette » par le Collège de France en partenariat avec la FME

En 1825, la France imposa par la force à la jeune république haïtienne un traité par lequel, en échange de la reconnaissance de son indépendance par la France, Haïti s'engageait à payer 150 millions de francs d'indemnités aux anciens propriétaires de Saint-Domingue, ayant quitté l'île au cours de la Révolution. Une somme dont l'État haïtien n'a pu s'acquitter qu'en empruntant aux banques françaises. Cet emprunt colossal, qu'il mit des décennies à rembourser, pesa lourdement sur son histoire.



Cet épisode reste mal connu, notamment en France. En 2022, le *New York Times* a publié une longue enquête sur cette « double dette » et son coût dramatique pour le développement d'Haïti, sous le titre *The Ransom*, mais les résultats ont été peu relayés en France même. Plus généralement, c'est toute l'histoire de la Révolution haïtienne, depuis la révolte des esclaves de Saint-Domingue en 1791 jusqu'à la déclaration d'indépendance d'Haïti en 1804, sous la houlette de Jean-Jacques Dessalines, qui reste insuffisamment connue, au-delà de la figure de Toussaint Louverture, et en dépit des nombreux et importants travaux publiés ces dernières décennies de part et d'autre de l'Atlantique. Et il en est de même pour l'histoire d'Haïti après son indépendance, en particulier durant les premières décennies de formation du nouvel État.

Le colloque international, qui se tiendra au Collège de France les 12, 13 et 14 juin 2025, répond à un triple objectif. Il s'agit, d'une part, de faire le point sur l'épisode de 1825, avec les meilleurs spécialistes de la question, pour comprendre la façon dont les indemnités ont été calculées, puis versées, le contexte dans lequel elles ont été imposées à Haïti, les conséquences qu'elles ont eues, à court et long termes, sur la société, l'économie et la politique haïtiennes, ainsi que les conditions commerciales qui les accompagnaient et qui sont parfois négligées. Plusieurs communications permettront aussi de comprendre ces enjeux dans le cadre plus large des secours apportés aux réfugiés domingois ou des indemnités accordées aux anciens propriétaires d'esclaves après l'abolition définitive de l'esclavage dans l'empire français, par exemple à la Martinique en 1849.

D'autre part, le colloque élargira la perspective pour présenter au public une synthèse des travaux les plus récents sur Saint-Domingue avant et pendant la révolution, avec un éclairage particulier sur l'histoire intellectuelle d'Haïti au XIX^e siècle, un domaine aujourd'hui en plein essor. Enfin, nous aborderons les enjeux contemporains, liés à la mémoire des événements de 1825, aux demandes de réparation formulées à plusieurs reprises, notamment par le président haïtien Jean-Bertrand Aristide en 2003, et à la situation politique actuelle.

Ce colloque, qui réunira une trentaine de participants sur trois jours, venant d'Haïti, de la Caraïbe, des États-Unis et d'Europe, sera aussi accompagné d'un événement culturel, à travers la lecture de certaines scènes de *La Tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire. L'ensemble permettra de jeter une lumière nouvelle sur l'histoire d'Haïti et sur ses relations avec la France.

Le programme complet

<https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/colloque/haiti-1825-de-independance-la dette>

Petite Revue de Presse sur la dette Haïtienne

Haïti : quand les esclaves devaient payer leurs anciens maîtres, par Doan Bui, 24/03/2025, Nouvel Obs <https://www.nouvelobs.com/histoire/20250324.OBS101838/haiti-quand-les-esclaves-devaient-payer-leurs-anciens-maitres.html>

Dette d'Haïti : l'histoire d'une rançon, par Pierre-Yves Bocquet, 25/03/2025, Nouvel Obs <https://www.nouvelobs.com/histoire/20250325.OBS101896/dette-d-haiti-l-histoire-d-une-rancon.html>

Outre-mer, Haïti : l'exécutif interpelé sur les réparations de l'esclavage, par Nathalie Guibert, 14/04/2025, Le Monde https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/04/14/oultre-mer-haiti-l-executif-interpelle-sur-les-reparations-de-l-esclavage_6595706_823448.html

"La dette imposée par la France à Haïti a, dès sa naissance, précipité le pays dans la ruine", Tribune, Collectif regroupant Jean CASIMIR, Louis-Philippe DALEMBERT, Roody, EDME, Yanick LAHENS, Michèle PIERRE-LOUIS et Gary VICTOR, 114/04/2025, Le Monde https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/04/14/la dette-imposee-par-la-france-a-haiti-a-des-sa-naissance-precipite-le-pays-dans-la-ruine_6595867_3232.html

France-Haïti, la dette de déshonneur, Grand format, par Doan Bui et Clément Lacombe, **print**, 10/04/2025



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Hôtel de la Marine
2 place de la Concorde
75008 Paris
Tel : 01 86 70 80 86

www.memoire-esclavage.org

Contact Presse FME :

Armelle CHATELIER, Responsable communicaton
communication@fondationesclavage.org - 06 88 17 68 25